



FORUM JEUNESSE
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Avis du Forum jeunesse de l'île de Montréal

**POUR DES RAPPORTS HARMONIEUX ET DES
CONDITIONS ÉGALITAIRES**

**Présenté au Secrétariat à la condition féminine
du Gouvernement du Québec**

**Dans le cadre de la consultation publique
Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Montréal, le 20 janvier 2015

1. Forum jeunesse de l'île de Montréal

Depuis sa création en 2000, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes Montréalaises et Montréalais âgés de 35 ans et moins qui habitent son territoire, en vue d'améliorer leur bien-être et d'encourager leur participation citoyenne. Le FJÎM représente des centaines d'organisations jeunesse montréalaises. Son conseil d'administration est composé de dix-sept jeunes représentants élus issus des milieux socioéconomique, sociocommunautaire, de l'éducation, du travail et de l'employabilité, de la diversité et de la défense des droits, de la qualité de vie, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs.

Dans sa déclaration *Le Montréal de ma génération*, le FJÎM dresse à l'avant-plan des principes d'égalité en se positionnant pour une région riche de sa diversité et socialement juste, ouverte à la différence et à l'égalité des chances. Le Forum jeunesse possède une expertise en matière d'égalité notamment dans le déploiement de projets dédiés aux jeunes femmes, tels que [ModÉgalité](#) et [Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation](#). Il est également l'instigateur, avec la Conférence régionale des élus de Montréal, du [Réseau des jeunes femmes leaders](#).

Le Gouvernement du Québec, par l'élaboration d'une nouvelle politique d'égalité, reconnaît qu'il a un rôle crucial à jouer dans ce dossier. Par la présente, les administrateurs du FJÎM saluent cette initiative et partagent les résultats de leurs réflexions autour des axes de la lutte aux stéréotypes sexuels et de la représentation des femmes dans les lieux décisionnels.

2. Prise en compte du contexte montréalais

Forte de ses 2 millions d'habitants, l'île de Montréal est le milieu de vie de plus du quart des jeunes au Québec¹. C'est un habitant sur trois qui y est âgé de 10 à 34 ans². Par ailleurs, Montréal est la terre d'accueil de la très grande majorité des jeunes immigrants au Québec³ et le milieu de vie d'un nombre considérable de jeunes ayant une identité autochtone⁴ et de jeunes issus de la diversité sexuelle⁵.

¹ Institut de la Statistique du Québec. *Regard statistique sur la jeunesse ; État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans*, Statistiques intersectorielles, 1996 à 2012.

² Ville de Montréal. *Portraits démographiques; La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal*, Division de la planification urbaine, Avril 2013.

³ (86 % d'entre eux résident dans la région métropolitaine). Institut de la Statistique du Québec. *Regard statistique sur la jeunesse ; État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans*, Statistiques intersectorielles, 1996 à 2012.

⁴ (13 % de la population totale de la Ville de Montréal). Ville de Montréal. *Portrait de la population autochtone à Montréal*, Division des affaires économiques et institutionnelles, juin 2010.

⁵ (Montréal abrite plus de 11 000 couples de même sexe, dont le quart est âgé de 15 à 34 ans). Tourisme Montréal, *Le tourisme LGBT à Montréal – 6^e édition*, Service de la recherche, mai 2013, page 12-13.

Les rues de la ville comptent par ailleurs des centaines de jeunes en situation d'itinérance et de jeunes marginalisés. Cette gamme de réalités fait en sorte que Montréal compose non seulement avec différentes problématiques (immigration, pauvreté, itinérance), mais également avec des individus, des femmes, cumulant souvent deux, voire trois, statuts d'intimidation et d'exclusion (une jeune LGBT issue d'une communauté culturelle, une jeune autochtone vivant en situation d'itinérance).

3. Principales recommandations du FJÎM en termes de priorités d'action

3.1. Prévenir la discrimination et l'intimidation liée aux stéréotypes sexuels et sexistes par la valorisation des rapports harmonieux chez les jeunes

La valorisation des rapports harmonieux et égalitaires entre les individus doit se faire dès le plus jeune âge. Elle repose donc en grande partie sur la capacité du milieu scolaire à faire des jeunes, des individus respectueux, empathiques et socialement compétents. Le développement de tels comportements prosociaux peut se concrétiser à travers l'émergence de différentes situations d'interaction sociale entre les jeunes, notamment en milieu scolaire et parascolaire. Or, l'école montréalaise actuelle offre trop peu d'occasions de mixité et d'expression sociale à même le cursus scolaire, pourtant essentiels à la déconstruction des préjugés (sexisme, racisme, homophobie), à l'ouverture aux différences et à l'apprentissage du vivre ensemble.

C'est ce que le FJÎM a retenu d'un vaste exercice de réflexion mené à l'échelle régionale de Montréal, à l'automne 2014, dans le cadre de l'initiative du gouvernement *Ensemble contre l'intimidation!*. Cette démarche a également permis au Forum jeunesse de constater que les acteurs concernés par la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte à l'intimidation auprès des jeunes sont multiples et manquent, à différents degrés, d'information, de formation et d'outils pour les guider dans leurs interventions.

Le projet de recherche-action participative *ModÉgalité*, né en 2013 d'un partenariat entre le Secrétariat à la condition féminine du Québec, le Forum jeunesse de l'île de Montréal, le Y des femmes de Montréal et l'organisme de théâtre participatif Mise au jeu, avait justement pour objectif d'adresser cet enjeu. En effet, par le biais de rencontres de types théâtre-forum, il a permis l'expression de la voix des jeunes Montréalaises et Montréalais âgés entre 16 et 22 ans sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a ainsi été possible de recueillir les opinions, les perceptions, les préoccupations et les aspirations de 1 000 jeunes Montréalaises et Montréalais en matière de rapports égalitaires. Cette documentation a permis de dégager un certain nombre de constats et recommandations, qui ont mené à la création d'un outil cinéma-forum et d'un guide de sensibilisation et d'intervention s'adressant aux intervenants jeunesse (en milieu scolaire et communautaire).

Fort de cette expérience, le FJÎM souhaite insister ici sur l'importance de prendre en compte le vécu et la perception des jeunes sur les questions qui les concernent de même que les besoins des intervenants jeunesse en termes d'outils et d'approches d'intervention. Plus spécialement dans le contexte montréalais, la prise en compte de la culture d'origine des parents s'avère essentielle lors des interventions. En effet, l'éducation des enfants dans les foyers de la métropole québécoise se fait en continuité des pratiques culturelles des parents (rôle de la femme en société, rapport à la religion). Il importe donc que les professionnels montréalais qui œuvrent auprès des jeunes sortent du cadre de référence (québécois) pour mieux comprendre la réalité des parents issus de la diversité culturelle et leurs enfants.

En ce sens, le FJÎM formule les recommandations suivantes :

- ✓ Que le gouvernement du Québec veille à créer davantage d'espaces de mixité et d'expression sociale pour les jeunes de manière à favoriser les rapports harmonieux et égalitaires entre ceux-ci. Qu'il assure une socialisation non stéréotypée des jeunes, en tenant compte de leurs spécificités culturelles.
- ✓ Que le gouvernement du Québec élabore, à même l'enseignement, des moyens de promouvoir l'égalité, le respect de la diversité (culturelle, sexuelle), l'empathie, l'estime de soi, etc.
- ✓ Que le gouvernement du Québec veille à la mise sur pied d'un programme de formation continue avec accompagnement destiné au personnel scolaire, mais également aux intervenants jeunesse qui œuvrent en dehors du contexte scolaire. Qu'il veille à adapter cette formation à la réalité des communautés culturelles.
- ✓ Que le gouvernement du Québec outille les organismes (scolaires et communautaires) sur le plan des méthodes et approches d'interventions prometteuses, de sorte qu'ils entretiennent plus aisément des discussions avec les jeunes au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes.

3.2. Remédier à la sous-représentation des femmes dans les lieux décisionnels par la création de conditions favorables à leur participation

Les membres du FJÎM se préoccupent depuis plusieurs années de la sous-représentation des jeunes, notamment des jeunes femmes, dans les lieux d'influence et de pouvoir. Désireux de mieux comprendre les motifs de cette sous-représentation, le Forum jeunesse de l'île de Montréal a mené une première étude sur le sujet en 2001 et appuyée une seconde étude,

menée par le Conseil jeunesse de Montréal, sur ce même sujet en 2015. Celles-ci lui ont permis de dresser un état de la situation à Montréal : la zone de parité est désormais atteinte au sein de la majorité des instances décisionnelles et consultatives de la Ville de Montréal. Néanmoins, les femmes sont plus présentes dans les comités consultatifs et les comités de travail (58 %), tandis que les hommes sont plus présents dans les conseils d'arrondissement (59 %) ⁶. Ces études ont également permis de mettre en lumière les principaux freins à la participation des jeunes femmes dans les lieux d'influence et de pouvoir : la méconnaissance de la réalité politique; le manque d'intérêt pour la politique; l'insuffisance de mesures favorisant la conciliation travail-famille-études.

À travers son projet [Prends ta place](#) et son initiative *La relève en place*, le FJÎM mène des actions concrètes pour susciter l'intérêt des jeunes femmes envers la politique et les lieux décisionnels. Les formations offertes gratuitement par le Forum jeunesse dans le cadre de ce projet permettent aux jeunes Montréalaises et Montréalais de mieux comprendre les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration et de bien s'approprier les façons de prendre sa place dans une assemblée délibérante, d'influencer les élus et les instances décisionnelles, de s'exprimer en public, de développer son leadership dans sa communauté. À travers *La relève en place*, le FJÎM assure par ailleurs la reconnaissance des entreprises montréalaises qui font une place aux jeunes dans les lieux décisionnels et sensibilise les organisations aux avantages de faire une plus grande place à la jeunesse.

Fort de son expertise en la matière, le FJÎM est d'avis que la création de conditions favorables à la participation des jeunes femmes passe par les mesures suivantes :

- ✓ Que le gouvernement du Québec mène une campagne de promotion auprès des jeunes femmes afin de leur faire connaître les possibilités de carrière en politique active ainsi que les étapes et les procédures pour poser une candidature. Que cette campagne soit accompagnée d'un programme de stages visant les jeunes filles du secondaire et du collégial.
- ✓ Que le gouvernement incite fortement les partis politiques du Québec à atteindre la parité dans les candidatures et à entreprendre des démarches en ce sens pour les élections de 2018.

⁶ Conseil jeunesse de Montréal. *Portrait de la présence des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives de la Ville de Montréal et de ses organismes associés*, Avril 2015.

- ✓ Que le gouvernement réaffirme son rôle de porte-étendard en matière de parité hommes-femmes. Qu'il fasse la promotion de ses sociétés d'État comme étant des exemples à suivre, et qu'il vante largement les avantages liés à la participation des femmes au sein des instances décisionnelles et consultatives.
- ✓ Que le gouvernement du Québec facilite la participation des jeunes femmes aux instances décisionnelles de même que leur accession à des postes de cadres, par le biais de politiques de conciliation travail-famille, d'activités de mentorat, de programmes de formation continue, de services de garde en milieu de travail et décisionnel, etc. Que les mesures qui sont reliées à la conciliation encouragent à la fois les jeunes femmes et les jeunes hommes à s'en prévaloir.
- ✓ Que le gouvernement du Québec soutienne des projets et des organisations qui outillent les jeunes femmes dans leur pratique de la vie associative et démocratique, par la création d'opportunités de formation, de partage, de réseautage, d'engagement, etc.

3.3 Remédier à la sous-représentation des femmes dans les métiers traditionnellement masculins et l'entrepreneuriat par la création de conditions favorables à leur intégration

Selon un rapport du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), les femmes sont minoritaires dans les emplois d'avenir nécessitant, soit un DEP, un DEC ou une formation universitaire⁷. Parmi le « Top 50 » des programmes de formation professionnelle et technique qui assurent des perspectives d'emploi favorables pour les cinq prochaines années⁸, 35 sont à forte prédominance masculine. Les femmes tendent, en effet, à se concentrer dans les principales catégories professionnelles dites « féminines » (81 %), soit l'industrie du service, les soins aux personnes, l'enseignement et la garde d'enfants et les occupations cléricales et administratives⁹.

Dans le milieu de l'entrepreneuriat, le constat est le même. D'ailleurs, le secteur du commerce de détail et des services est l'un des plus à risque¹⁰. Cette concentration des femmes dans les secteurs traditionnellement féminins constitue, dans l'entrepreneuriat, un double risque

⁷ Comité consultatif femmes (CIAFT), *Pour préparer la main d'œuvre de demain : Ouvrir tous les champs professionnels à la mixité femmes / hommes*, juin 2011

⁸ Pour consulter le *Top 50 des programmes d'études professionnelles et techniques 2011-2012* : www.toutpouurreussir.com/fre/pages/display/palmares

⁹ Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises en 8 temps*, Édition 2012

¹⁰ Femmessor du Québec, *Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes : l'entrepreneuriat féminin comme stratégie à l'atteinte de l'égalité femme-homme*, Mémoire collectif présenté dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques, janvier 2011

d'échec et n'encourage pas les nouvelles générations à concevoir cette voie comme envisageable et rémunératrice.

Le FJÎM est grandement préoccupé par les conditions socioéconomiques des femmes et jeunes filles de même que leur accès au marché de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Une prise de conscience s'impose en ce qui a trait à la division sexuée du marché du travail et à l'importance de la diversification des choix professionnels afin de leur assurer une égalité des chances économiques et un avenir.

En 2014-2015, le FJÎM a ainsi financé le projet [Entrepreneures de demain](#), initié par le Y des femmes de Montréal, dans le but de sensibiliser près de 400 jeunes de secondaire 4 et 5 à la division sexuée du marché du travail, de promouvoir les secteurs d'avenir auprès des jeunes filles et de les encourager à envisager l'entrepreneuriat comme perspective future. De plus, des cohortes de formation ont permis au Y des femmes de développer plus en profondeur les capacités de 24 femmes en matière d'entrepreneuriat dans les secteurs non traditionnels et de les accompagner dans la concrétisation d'un projet professionnel adapté. Enfin, ce projet fut l'occasion de mettre en lumière des femmes expérimentées œuvrant dans les secteurs visés et de réaliser une vidéo promouvant les métiers non traditionnels, qui fut diffusée auprès de milliers de personnes.

Fort de cette expérience, le FJÎM est d'avis que la création de conditions favorables à l'intégration des jeunes femmes dans les emplois traditionnellement masculins et l'entrepreneuriat passe notamment par les mesures suivantes :

- ✓ Lutter contre les stéréotypes de genre, dès le plus jeune âge. Réviser les programmes scolaires afin que les rôles ne soient plus divisés selon les sexes, dans les images, dans la littérature d'apprentissage, par le personnel des écoles, par les orienteurs, etc.
- ✓ Développer des actions spécifiques permettant d'influencer aussi les parents et leur fournir des alternatives pour ne plus reproduire les stéréotypes sexuels.
- ✓ Promouvoir la diversification des choix scolaires et professionnels des jeunes filles au sein des institutions scolaires, au primaire et au secondaire.
- ✓ Amener les hommes, et jeunes garçons, à s'investir contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

- ✓ Mettre sur pied une campagne de sensibilisation nationale bien ciblée afin d'informer et de sensibiliser la population sur les obstacles à l'intégration des femmes dans les métiers non-traditionnels.

Pour information : Martine Boies-Fournier

Téléphone : 514 842-2400 #2325

mboiesfournier@credemontreal.qc.ca

www.fjim.org